

**COMMUNIQUÉ DE LA MUNICIPALITÉ  
du 30 septembre 2019**

sur ses activités du 2 au 27 septembre 2019

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons le plaisir de vous communiquer les principales activités de la Municipalité durant la période considérée. Les dépôts de préavis, réponses aux questions, interpellations, motions ou postulats font l'objet de documents séparés.

**1. Sous la loupe**

**Financement participatif de la Bourse Solaire**



Ce projet audacieux pour le défi indispensable de la transition énergétique a été largement relayé par les médias et bénéficie déjà d'un soutien précieux de la part de donateurs issus tant du milieu des entreprises que de la société civile.

La Municipalité tient également à remercier les membres du Conseil communal qui ont fait un don à la Bourse solaire.

La campagne de financement participatif se poursuit jusqu'au 23 octobre!

**<https://www.boursesolaire.ch/>**

**Adhésion de principe de la Municipalité à la Communauté touristique de la région lausannoise et à son fonds pour l'équipement touristique (FERL)**

La Communauté touristique de la région lausannoise regroupe plusieurs communes autour de Lausanne – dont Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens et St-Sulpice – avec pour but de coordonner des actions de développement touristique à un niveau régional, tout en bénéficiant de la visibilité de la capitale olympique.

Elle mène son action notamment via un fonds pour l'équipement touristique – le FERL – qui permet de financer des manifestations, des infrastructures et des études. Le FERL agit concrètement en délivrant des contributions à fonds perdus, des prêts, des cautionnements ou encore des garanties de déficit. Il est alimenté principalement par un mécanisme de taxe de séjour commun appliqué à des catégories touristiques définies (clients d'hôtels, clients Airbnb, étudiants en provenance de l'étranger n'exerçant pas d'activité lucrative à côté de leurs études). En activité depuis plus de dix ans, le FERL soutient notamment des

manifestations telles que les JOJ 2020, ou les festivals de musique Blues Rules à Crissier, Destiny à Ecublens, Arkhé à Bussigny et la Fête de la Musique de St-Sulpice.

Approchée par les responsables du FERL dans le cadre d'une politique de promotion touristique unifiée au sein du district de l'Ouest lausannois, la Municipalité de Renens a mené une première réflexion sur une éventuelle participation. A une époque où les frontières entre les collectivités publiques se font plus floues et les projets intercommunaux (la Vaudoise aréna, le TKM-Théâtre Kléber-Méleau), elle a relevé que plusieurs institutions rennaises telles que Festimixx, la nouvelle Saison culturelle, La Ferme des Tilleuls ou encore la Piscine de Renens ont un potentiel d'influence qui dépasse les limites de Renens et bénéficieraient directement d'un éclairage au niveau régional.

La Municipalité a donc décidé de débiter une démarche d'adhésion à cette communauté touristique par le biais d'un premier courrier d'intention. Celle-ci étant structurée en entente intercommunale, une participation de Renens implique une validation finale du Conseil communal par voie de préavis. Un projet complet lui sera présenté avant la fin de la législature.

Avant d'entrer dans les discussions à proprement parler d'une adhésion, et considérant les manifestations et structures pouvant bénéficier du soutien financier du FERL, la Municipalité voit dans cette démarche une approche prometteuse pour faire rayonner des institutions qui font l'identité de Renens.

## 2. Décisions prises et dossiers suivis par la Municipalité

- Adjudication des travaux pour le prolongement d'un **collecteur** d'eau claire à l'avenue de **l'Eglise-Catholique**;
- Adjudication des travaux de pontage de fissures, dans le cadre de **l'entretien du réseau routier** 2019 à la rue de Lausanne, artères sud et nord;
- Organisation de la traditionnelle journée de **coupe des sapins de Noël** dans les bois de Bottens, qui aura lieu le 20 novembre prochain. A cette occasion, le président du Conseil communal sera invité à couper le sapin qui ornera la Salle de spectacles durant les fêtes de fin d'année;
- Adjudication des **travaux pour le nettoyage des collecteurs** de la Ville. Cette opération s'inscrit dans le cadre du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE);
- Mandat d'étude confié à une entreprise spécialisée pour la **modernisation du montage du Centre Technique Communal**.

## 3. Bon à savoir

- Le prix du **concours d'architecture concernant le quartier de la Savonnerie** sera remis le 8 octobre 2019 à la Salle de spectacles. Les projets seront ensuite visibles du 9 au 22 octobre à la rue du Mont 2 à Renens, du lundi au vendredi de 17h à 19h ;
- Le **SDIS Malley** procédera à sa **revue 2019 le samedi 2 novembre** sur la place du **Marché de Prilly**. De 9 à 12h, petits et grands pourront assister à des démonstrations qui seront suivies à 15h par une partie officielle;
- A l'occasion des fêtes de fin d'année, les commerces qui n'emploient pas de personnel salarié sont autorisés à ouvrir le **dimanche 22 décembre de 14h**



à **17h30**. Les autres commerces, y compris les centres commerciaux Coop et Migros, sont autorisés à organiser **deux nocturnes jusqu'à 21h** le **vendredi 6 décembre** et le **lundi 23 décembre**;

- La 6<sup>e</sup> édition de la ***Semaine Entrepreneuriale de Renens*** se déroulera le **19 novembre 2019** à 19h, à l'auditoire IKEA de l'ECAL. Comme lors des précédentes éditions, cette soirée adressée aux entreprises de Renens sera l'occasion de remettre le Prix de la Ville et le Prix du public dans le cadre de l'"Innovation by Design Challenge".

LA MUNICIPALITÉ